

SESSION 2 – ATELIER B : MÉTHODES

B11 : SURVEILLANCE DE LA MORTALITÉ PAR SUICIDE DANS UNE POPULATION DE TRAVAILLEURS : EXEMPLE DES AGRICULTEURS EXPLOITANTS

BOSSARD Claire⁽¹⁾, SANTIN Gaëlle⁽¹⁾, GUSEVA-CANU Irina⁽¹⁾, PELC Alain⁽²⁾, IMBERNON Ellen⁽¹⁾

RÉSUMÉ

Contexte : Plusieurs études ont montré un excès de mortalité par suicide dans les populations agricoles, en France et dans des pays comparables. Récemment, le programme Cosmop en France a mis en évidence un risque de décès par suicide trois fois plus élevé chez les hommes agriculteurs exploitants que chez les cadres, ce qui est concordant avec d'autres études. Néanmoins, il est nécessaire de poursuivre les travaux sur le sujet, afin d'assurer une surveillance épidémiologique en continu de ce phénomène.

Objectifs et méthode : L'étude vise à décrire sur la période 2007-2009 la mortalité par suicide (CIM 10 : X64-X80 et Y870) et par autres causes externes (V01-Y89) des agriculteurs exploitants et de leurs conjoints collaborateurs en activité professionnelle affiliés à la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA). Le principe repose sur le couplage de données sociodémographiques et professionnelles obtenues auprès de la CCMSA, et des causes médicales de décès obtenues auprès du CépiDc. Des ratios standardisés de mortalité (SMR) par causes avec des intervalles de confiance à 95% seront calculés pour chaque sexe et chaque année d'étude. La population française sera utilisée comme population de référence.

La population d'étude comprend en moyenne 500 164 sujets par année. Un nombre de décès par suicide annuel sera obtenu pour les trois années. Les calculs de SMR permettront de comparer la mortalité de la population à celle de la population française, et d'identifier d'éventuels excès de mortalité par suicide ou par autres causes externes. Des analyses selon les caractéristiques sociodémo-graphiques et professionnelles permettront d'identifier les groupes de population les plus vulnérables.

Conclusion : Ces résultats permettront de décrire précisément la mortalité par suicide chez les agriculteurs exploitants et leurs conjoints collaborateurs et de suivre les évolutions. L'analyse selon les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles sur une durée d'observation plus longue permettra de documenter les déterminants d'une éventuelle surmortalité.

Contact auteur : BOSSARD Claire
bossard@invs.sante.fr

⁽¹⁾ Institut de veille sanitaire, Saint Maurice, France

⁽²⁾ Caisse centrale de la mutualité sociale agricole, Bagnolet, France